

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de l'Ain
Commune de MEILLONNAS

Affaire suivie par :
Céline COUTURIER - Instructrice
04.74.25.62.62

dossier n° DP00124124C0048

date de dépôt : 16/09/2024

demandeur : Madame JOBAZE Eva et Monsieur CHICHOUX
Aymeric

pour : Changement de destination en logement

adresse terrain : 22 allée de la Garenne PLANTAGLAY 01370
MEILLONNAS

Le Maire

à

Madame JOBAZE Eva et Monsieur CHICHOUX Aymeric
60 passage du Marnonier
01160 Saint Martin du Mont

Madame,

Vous avez déposé une déclaration préalable le 16/09/2024, pour un projet de changement de destination en logement situé au 22 allée de la Garenne Plantaglay à MEILLONNAS (01370), enregistrée sous les références portées dans le cadre ci-dessus.

Par lettre du 12/10/2024, je vous ai informé que votre dossier était incomplet et que les pièces manquantes devaient être adressées à la mairie dans un délai de trois mois à compter de sa réception.

Vous me faites savoir par courriel du 21/10/2024 que vous abandonnez votre projet.

J'ai donc l'honneur de vous confirmer que conformément à votre souhait, votre demande est annulée.

Fait à MEILLONNAS, le 24 octobre 2024

Le Maire, Jean-Pierre ARRAGON



NB : j'attire votre attention sur le fait que vous vous exposeriez à des poursuites pour infraction à la législation (articles L.480-1 et suivants du code de l'urbanisme) si vos travaux étaient mis à exécution sans autorisation réglementaire.